



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 23 mars 2023 par le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2022 instaurant un régime d'aides accordées pour la réalisation d'investissements économeurs d'énergie et de rénovation d'un logement', portant le numéro 73.318/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 avril 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.